



# Avis de Course

## Championnat PACA MINIJI

Club Nautique de Saint-Raphaël

Du 30 sept. Au 01 oct. 2017



### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux *peuvent être tenus d'* arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux coureurs handi et valide
  - 3.1.1 - tous les bateaux handivalide : Miniji, Hansa
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire sur le site du CNSR : club@cnsr.fr accompagné des frais d'inscription requis au plus tard le **mercredi 27 septembre**
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition

- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Solitaires	20.00 €
doubles	30.00 €

### 5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
Le 30/09/2017 de 09h00 à 12h00
- 5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
30/09	14h00	Toutes
01/10	11h00	Toutes

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :  
- *affichées selon la Prescription Fédérale*

### 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type banane  
7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

### 8. SYSTEME DE PENALITE

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### 9. CLASSEMENT

9.1 **2** courses devront être validées pour valider la compétition.  
9.2 Quand **4** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant sa plus mauvaises courses.



**CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL**

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL

04 94 95 11 66 - [regates@cnsr.fr](mailto:regates@cnsr.fr)





# Avis de Course

## Championnat PACA MINIJI

Club Nautique de Saint-Raphaël

Du 30 sept. Au 01 oct. 2017



### 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

### 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Club Nautique Saint-Raphael :04 94 95 11 66

[club@cnsr.fr](mailto:club@cnsr.fr)

Bertrand Bocquet : 06 62 01 16 87

*La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*



**CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL**

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL

04 94 95 11 66 - [regates@cnsr.fr](mailto:regates@cnsr.fr)

